



## RÉGLEMENT LIGUE SB CHAMBERY

**2022 - 2023**

- Ligue ouverte à toutes personnes, du club, opens et autres clubs.
- Tous les mardis à 19h30 à partir du 6 septembre 2022 au 27 juin 2023 sauf vacances scolaires et jours fériés.

### Boules d'essai à 19h30

*Le bowling se réserve le droit de demander le déplacement exceptionnel de la ligue au lundi si les pistes sont réservées pour une prestation.*

### Dates ligue saison 2022 – 2023

Semaine	1 <sup>ère</sup> période	Semaine	2 <sup>ème</sup> période	Semaine	3 <sup>ème</sup> période
1	6 septembre	1	6 décembre + remise récompense 1 <sup>ère</sup> période	1	21 mars + remise récompense 2 <sup>ème</sup> période
2	13 septembre	2	13 décembre	2	28 mars
3	20 septembre		Vacances d'hiver	3	4 avril
4	27 septembre	3	3 janvier		Vacances de Pâques
5	4 octobre	4	10 janvier	4	2 mai
6	11 octobre	5	17 janvier	5	9 mai
7	18 octobre	6	24 janvier	6	16 mai
	Vacances de la toussaint	7	31 janvier	7	23 mai
8	8 novembre		Vacances de février	8	30 mai
9	15 novembre	8	21 février	9	6 juin
10	22 novembre	9	28 février	10	13 juin
11	29 novembre	10	7 mars	11	20 juin
		11	14 mars		27 juin soirée ligue + remise récompense 3 <sup>ème</sup>

					période
--	--	--	--	--	---------

- 27 juin 2023 soirée ligue ne comptant pas pour les résultats.

## REGLEMENT PRATIQUE DE LA LIGUE EN DOUBLETTE & INDIVIDUEL :

La ligue 2022 – 2023 s’effectuera en doublette handicap (12 doublettes maximum).

En individuel handicap également pour les joueurs n’ayant pas de partenaire attitré.

Le handicap **sera recalculé chaque semaine. Pour la première soirée** le handicap sera celui du listing fédéral, calcul ci-dessous :

70 % de la différence de la moyenne avec 220. Règles s’appliquant au niveau de la FFBSQ.

**Le joueur n’ayant pas son nombre de ligne au niveau de la fédération, la moyenne sera prise sur la dernière ligue effectuée.**

Lors d’une 1<sup>ère</sup> participation :

Une personne n’ayant jamais jouée le calcul suivant s’applique : Un handicap de « 49 » sera appliqué sur la 1<sup>ère</sup> journées de ligue. Ensuite le handicap sera calculé sur la moyenne effectuée lors de la journée précédente.

Pour un ex licencié, ou arrêt ligue le calcul suivant s’applique : la dernière moyenne fédérale sera prise en compte.

Pour les matchs en doublette les remplaçants sont possibles. Seules les personnes jouant en individuel peuvent remplacer un joueur absent autant de fois qu’il est nécessaire. Un joueur inscrit dans une équipe ne peut donc remplacer un joueur manquant.

En cas d’absence d’un joueur le blind sera appliqué sur **uniquement sa moyenne sans handicap**. En cas de remplacement par un autre joueur le même principe s’applique.

**Chaque équipe pourra avoir un remplaçant attitré (nommé au moment des inscriptions équipe) dans ce cas les points et bonifications seront attribués à l’équipe.**

**Il sera demandé aux joueurs de prévenir de leur absence si possible 2 jours avant la ligue.**

Après chaque journée, les résultats Lexer seront transmis par mail à chaque joueur. *Ils seront également mis à jour sur le site du SB Chambéry.*



*Il sera demandé à chaque joueur de **porter le maillot de son club** au moment de la ligue, à défaut le joueur pourra porter un maillot orange qui lui sera prêté par le club.*

**Les phases de huilages seront définies par le responsable ligue et techniciens.**

Les frais d'engagement sont de 16,00 € par personne par soirée à régler auprès du responsable encaissement ligue.

- 4 parties sur la même paire de pistes en Petersen.
- Une bonification de 4 points par match gagné sera appliquée, en cas d'égalité 2 points.
- Une bonification de 4 points supplémentaires sera attribuée à l'équipe ayant abattu le plus de quilles sur les 4 parties handicap.

Le classement fin de ligue se fera en fonction du classement par handicap et bonifications. En cas d'égalité le calcul se fera sur le nombre de quilles ou à défaut la meilleure moyenne scratch.

Récompenses : Le budget se fera en fonction des participations.

1<sup>ère</sup> doublette

2<sup>ème</sup> doublette

3<sup>ème</sup> doublette

Chaque doublette primée se verra récompensée par un bon d'achat chez un de nos sponsors SB Chambéry. Les joueurs auront également le choix pour l'achat d'une licence au SB Chambéry (tarif licence à voir avec le trésorier Patrick Evrat).

Concernant le classement individuel **le finaliste messieurs et finaliste dames** seront récompensé(e) par une quille de couleur.

L'encaissement sera donné au trésorier, le responsable de la ligue gèrera les récompenses.

---

*Un quota de lignes sera nécessaire afin d'accéder au classement et récompenses.*

*70% sur chaque période de ligue Printemps et hiver.*

---

Le dernier mardi de la saison, aucun point ne sera attribué, cette soirée marquera la fin de ligue et le SB Chambéry proposera une animation haute en couleur afin de terminer la saison. Les parties se feront avec handicap.

- Tirage au sort afin de connaître son partenaire.
- Deux ou trois lignes en fluo
- Distribution de gourmandises à chaque strike, 3 spares consécutifs, etc
- Lot attribué au meilleur score féminin
- Lot attribué au meilleur score masculin
- Discours du Président fin de soirée.

**Homologation des lignes : Les lignes seront homologuées sur demande du joueur. Dans ce cas, Toutes les lignes du joueur seront homologuées.**

En cas de litiges ou autres réclamations, les demandes seront discutées entre l'organisateur, les suppléants de la ligue et le comité SB Chambéry. Chaque information devra être relayée par l'organisateur.

Un groupe sera créée (actuellement groupe Facebook) afin de connaître les absences avant chaque ligue, et permettre également un moyen de communication rapide. Le contenu de ce groupe sera libre d'expression.

**Encadrement d'un nouveau joueur ligue** : En cas de participation prolongée d'un joueur sur 3 mardis le joueur devra prendre une licence, sauf pour les joueurs ayant une licence autre club.

Le joueur pourra assister 3 fois aux entraînements collectifs afin que l'animateur lui explique les bases du bowling et le fonctionnement du club. Si la personne est intéressée pour intégrer la ligue définitivement elle devra prendre une licence (*voir les différentes licences Fédération*).

## LES REFERENTS

- Organisateur ligue : Alain Prinnet
- Technicien ligue : Sandro Danesi – Raphaël Ponsot
- Encaissement : Sylvain Hayetine – Prinnet Alain – Courtot Jean-Pierre.

Contact ligue : [liguesb73@gmail.com](mailto:liguesb73@gmail.com)

Validation du présent règlement par les membres du Comité SB Chambéry le : 24 Août 2022

Règlement transmis aux licencié(es) le : 25 Août 2022

\*\*\*\*\*

- Annexe au règlement, répartition financière :
- Participation par joueur par soirée : **16,00 €**
- Reversement IBowling : 11,60
- Récompenses, trophée, frais buffet, homologation : 3,40
- Retour club : 1,00